MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

MàJ formulaire : 14/11/2023

TYPE DE CONTRAT :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la **commune de Saint-Maime** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la **commune de Saint-Maime**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée **dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.**

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 02EAU582944

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom, prénom :
Adresse :

Code postal :
Ville :
Pays :

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

Nom : **COMMUNE DE SAINT-MAIME**

Adresse : **HÔTEL DE VILLE**

Code postal : **04300**
Ville : **SAINT-MAIME**
Pays : **FRANCE**

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

I B A N

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

( )

TYPE DE PAIEMENT

❑ Paiement récurrent/répétitif ❑ Paiement ponctuel

SIGNATURE

Signé à : .....

Le (JJ/MM/AAAA) :.....

DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ
(SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ÉCHÉANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :
*En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la **commune de Saint-Maime**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la **commune de Saint-Maime**.*

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.